



## **L'AEFO conclut une entente pour le personnel enseignant avec le gouvernement de l'Ontario**

Ottawa, le 9 août 2012 – L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) a conclu une entente avec le ministère de l'Éducation en vue du renouvellement des conventions collectives du personnel enseignant régulier et suppléant à l'emploi des douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario.

« Selon nous, l'entente que nous avons réussi à négocier est équitable et raisonnable pour nos membres », explique la première vice-présidente de l'AEFO, Anne Vinet-Roy. « Elle atténue l'impact des paramètres fixés initialement par le gouvernement, en particulier pour les membres qui sont en début de carrière, améliore considérablement les conditions d'emploi du personnel enseignant suppléant et améliore certaines conditions de travail qui n'ont pas d'incidence monétaire. »

L'entente de deux ans comporte notamment :

- un gel salarial de deux ans pour le personnel enseignant;
- trois journées sans solde en 2013-2014, pour le personnel enseignant;
- le paiement partiel d'augmentations liées à l'expérience et aux qualifications additionnelles au personnel enseignant n'ayant pas atteint le maximum de la grille salariale;
- un régime de congés de maladie et d'invalidité de courte durée qui protège les membres qui auraient besoin de plus de 10 jours de congé à cause d'une condition médicale grave ou chronique, d'une grossesse ou d'une intervention chirurgicale;
- des conditions d'embauche plus équitables et transparentes pour le personnel enseignant suppléant;
- des modifications administratives à l'avantage des élèves et du personnel enseignant; et
- une allocation de perfectionnement professionnel financée par les sommes résiduelles des allocations accordées dans les conventions collectives 2008-2012.

« Ces négociations ont été très difficiles, mais nous avons cherché à agir pour le bien-être de nos membres et des élèves », affirme Anne Vinet-Roy. « Nos membres auront maintenant l'occasion de se prononcer dans le cadre de votes de ratification dans chaque unité de négociation d'ici le 30 août 2012. Nous travaillons actuellement à organiser ces sessions de ratification partout en province. »

L'AEFO compte quelque 10 000 membres. Elle représente les enseignantes et enseignants et quelques groupes de personnel professionnel, administratif et de soutien des écoles élémentaires et secondaires de langue française en Ontario, ainsi que des travailleuses et travailleurs d'autres établissements francophones de la province.

- 30 -

Renseignements :

Marie-Élisabeth Brunet, responsable des communications 613 244-2336

613 850-6410 (cell.)